



Lauréat Prix APR 2021 – Province de Liège

Marché de services relatif à l'enlèvement et la valorisation des équipements informatiques et de téléphonie

Une réflexion a été menée par la Province de Liège sur la question du matériel informatique en fin de vie afin que la gestion de celui-ci soit **plus durable et plus circulaire**.

Une concertation avec les agents en charge de l'acquisition du matériel a été menée.

Après prospection du marché, l'option du marché public leur a semblé la plus pertinente pour une mise en concurrence des opérateurs potentiels (même si en l'espèce, la valeur du marché est de 0€), une analyse des coûts cachés liés à la gestion du matériel en fin de vie ayant par ailleurs été réalisée.

Les objectifs étaient les suivants :

- pour les agents provinciaux, fin de certaines manipulations de matériel en fin de vie sans haute valeur ajoutée (destruction de disques durs susceptibles de contenir des données à caractère personnel) ;
- rationalisation des déplacements du matériel en fin de vie entre bâtiments provinciaux puis vers un opérateur externe ;
- réduction du bilan carbone (encourager et favoriser le développement durable) ;
- participation à l'économie circulaire.

Dans le cadre du critère d'attribution, ont été intégrées les **préoccupations de « participation au développement durable et à l'économie circulaire »**. Il s'agissait de présenter les projets ou actions mis en place par le soumissionnaire dans le cadre de son fonctionnement quotidien et grâce à la valorisation des équipements qu'il récupère, le critère étant ensuite évalué globalement en tenant compte des éléments suivants :

- raisons sociales permettant de favoriser l'insertion professionnelle, de lutter contre le dumping social ou encore de favoriser des conditions de travail décentes ;
- raisons environnementales permettant de lutter, à son échelle, contre les changements climatiques, de protéger la biodiversité et de lutter contre diverses pollutions ;
- raisons économiques permettant de prendre en compte le cycle de vie d'un produit et d'inciter à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- autres raisons permettant de participer à l'économie circulaire.

L'offre de la société Out of Use a été retenue. Sur un lot de déchets électroniques, le fournisseur affirme atteindre un taux de **89,96%** de récupération de matières (matières premières secondaires) et 4% sont incinérés avec récupération d'énergie.

La société Out of Use, ne fait pas payer ses services, mais assure la revente du matériel réutilisable, et investit dans le développement durable grâce au matériel récupéré : **chaque machine récupérée finance une surface aménagée en réserve naturelle afin de participer à la biodiversité.**

Au 19 juillet 2021, grâce au matériel valorisé et après déduction des frais de transport, la **Province de Liège a ainsi offert à Natagora l'équivalent de 2.305 m² de terrain pour la création ou l'agrandissement de ses réserves naturelles.**

Dans le cadre de l'exécution du marché, il est fait appel à la société au fur et à mesure des besoins d'évacuation de matériel en fin de vie. À la suite de chaque reprise, ils veillent à la bonne réception des documents prévus par le marché (remise d'un certificat de destruction des données, remise de rapport de recyclage et de destruction).

Mais ce marché permettait d'en faire davantage, puisqu'il a intégré la **Centrale d'achat provinciale**, et que tous les pouvoirs adjudicateurs bénéficiaires de celle-ci (soit plus de 270), pourraient également y faire appel.